

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Comité National de Liaison des
Régies de Quartier

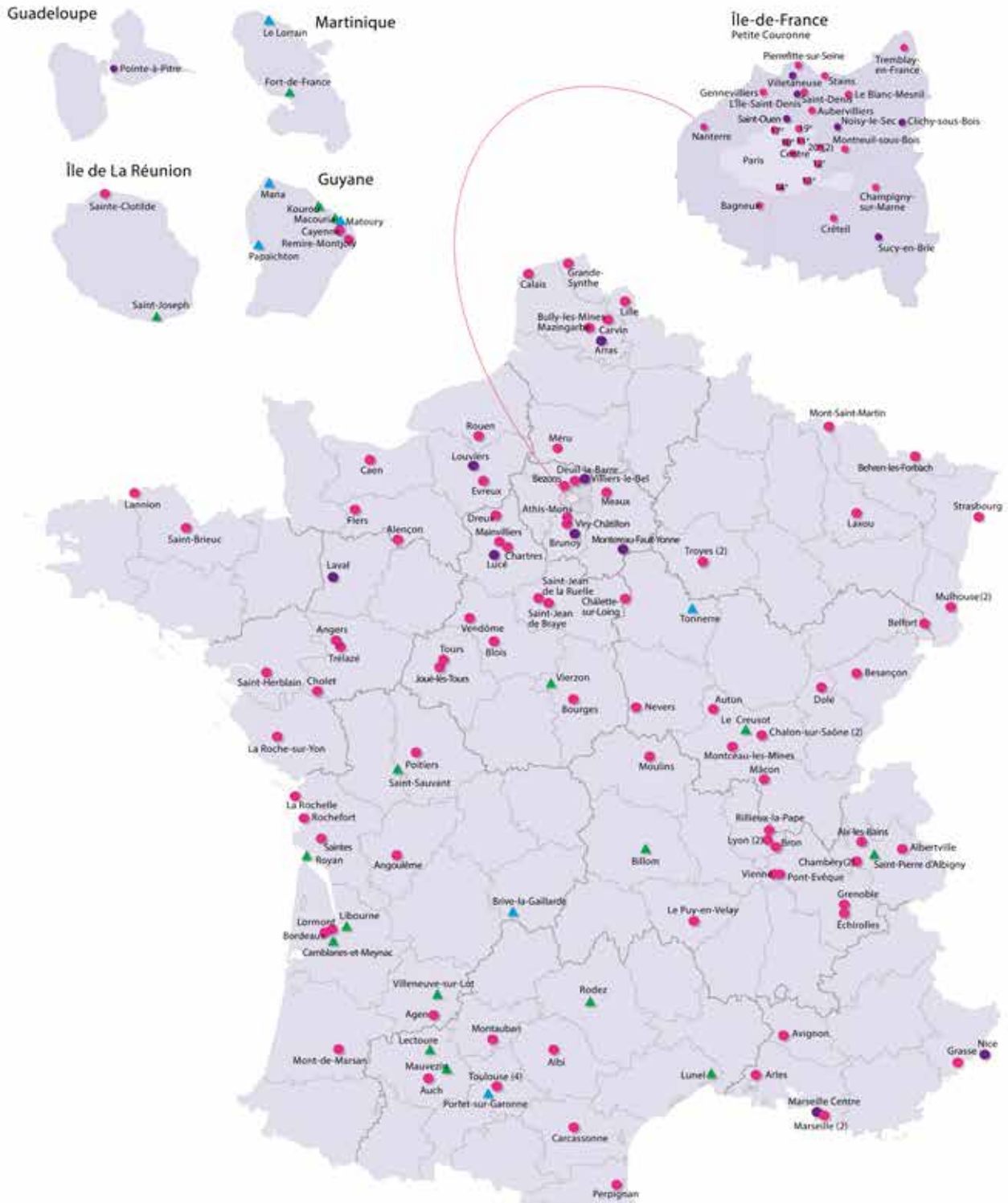


SOMMAIRE

- 4** La carte des Régies de Quartier et de Territoire
- 5** Le mot de la Présidente
- 6** Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ)
- 8** L'équipe du CNLRQ
- 9** Nos ressources financières
- 10** Les Régies de Quartier et de Territoire
- 12** Porter la voix des Régies de Quartier et de Territoire
- 14** Assurer la vie démocratique du réseau
- 16** Accompagner
 - 17** Economie et finances
 - 18** Gouvernance et vie associative
 - 19** Développement social
 - 20** Si t'es Jardin
 - 21** Retour sur 3 initiatives
- 22** La formation des Régies
- 24** Passag/e/s
- 26** Syndicat Employeur des Régies de Quartier
- 27** Association Européenne des Réseaux et des Régies de Quartier
- 28** Communiquer
- 29** Perspectives
- 30** Liste des membres du CA et du Bureau

130 Régies de Quartier et de Territoire

22 Régies en projet



113 ● Régies de Quartier

15 ● Régies de Quartier en projet

17 ▲ Régies de Territoire

7 ▲ Régies de Territoire en projet

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mon élection à la présidence du CNLRQ date d'un peu plus d'un an. C'est une responsabilité importante que j'ai prise avec une certaine appréhension. Il fallait que je fasse mes preuves, car **même si le réseau des Régies est bienveillant, il est aussi très exigeant dans ses attentes**. Et puis je ne devais pas essayer de remplacer Clotilde Bréaud après onze années à ce poste mais ouvrir une nouvelle voie pour cette présidence.

Il fallait donc ouvrir une nouvelle voie pour cette présidence. Je devais m'appuyer sur mes propres expériences militantes, sur les vingt années d'intervention à la Régie de Quartier que je préside à Aubervilliers, mais aussi sur tout ce que le réseau m'a enseigné : **la conviction profonde que les valeurs du projet politique porté par les Régies de Quartier et les Régies de Territoire au service des habitants devaient être au cœur de toutes nos actions**.

Aujourd'hui, avec le recul, je me sens un peu plus sereine. Il me semble que nous avons progressé en cohésion sur plusieurs points :

- La mise en place d'un fonctionnement plus collectif avec la création des « délégations », que nous appelons maintenant **« commissions », comme outils de travail incontournables**, partagés entre les membres du bureau, du conseil d'administration et l'équipe des chargés de mission du CNLRQ.
- L'ouverture du chantier sur **l'évaluation de l'utilité sociale des Régies, en partenariat avec l'Institut Godin**, dont la co-construction sur toute l'année 2021 a conduit à la création d'une méthode qui nous est propre.
- La nécessité de **repenser notre communication pour une plus grande visibilité** et valorisation de nos actions au niveau national.

Nous sommes confrontés à des enjeux multiples qui nous obligent à **nous adapter et à nous renouveler en permanence pour répondre au mieux aux besoins des habitants**, dans un contexte sanitaire toujours incertain. Cela nous conduit au développement de nouveaux champs d'activités, à la nécessité d'envisager **des formes d'intervention inédites autour de la transition écologique et solidaire mais aussi de la participation citoyenne**. Cela nous mène vers la création de liens nouveaux entre acteurs des Régies, comme en témoigne l'organisation de communautés de pratiques dans le champ du numérique ou de l'économie circulaire, mais aussi à de nouvelles possibilités de coopération sur les territoires.

L'année 2022 sera une année exceptionnelle à plus d'un titre. Elle va demander une mobilisation du réseau plus importante sur différents sujets : notre participation à la nouvelle génération des contrats de ville, le travail de plaidoyer pour faire entendre notre voix dans le cadre de l'élection présidentielle et des élections législatives. Elle sera exceptionnelle également dans la tenue de notre Assemblée Générale de juin à Lunel qui, après deux ans derrière des écrans, contribuera à nos retrouvailles à travers un événement que nous souhaitons festif et chaleureux. Cette Assemblée Générale sera la première marche vers l'organisation plusieurs fois retardée des 5^{èmes} rencontres nationales du réseau qui mettra les « Régies en Scène » à Paris en 2023.

J'espère que vous partagerez toutes et tous cette dynamique de construction d'un avenir renouvelé pour nos Régies de Quartier et de Territoire et que vous serez enthousiastes à ce qu'on prenne ensemble un nouveau souffle.



Nicole Picquart
Présidente du CNLRQ

LE COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES RÉGIES DE QUARTIER (CNLRQ)

Créé en 1988, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) est la tête de réseau des 130 Régies de Quartier et de Territoire présentes en France (chiffre 2021).

Le CNLRQ réunit toutes les associations ayant obtenu le label « Régies de Quartier » ou « Régies de Territoire ». La procédure de labellisation orchestrée par le CNLRQ permet de vérifier que le projet porté par l'association correspond bien aux dimensions économique, sociale, politique et éthique définies dans les deux textes fondateurs : la Charte Nationale des Régies de Quartier et le Manifeste des Régies de Quartier.

NOS MISSIONS

Appuyer les créations de Régies

Le CNLRQ accompagne les porteurs de projet alors que la Régie de Quartier/Régie de Territoire n'est encore qu'une idée. L'accompagnement se concrétise par une convention entre le CNLRQ et la collectivité locale qui a la volonté de voir naître une Régie sur son territoire. La démarche consiste à aider à formuler un projet de Régie de Quartier ou de Régie de Territoire cohérent au regard des problématiques locales et conforme à l'esprit du dispositif et de la Charte des Régies de Quartier.

Garantir la bonne utilisation du label

Le CNLRQ veille à ce que les associations créées ou devenues Régies de Quartier et de Territoire continuent à **respecter les engagements et les valeurs portés par le label**. Le CNLRQ a la capacité de retirer le label à une Régie qui se serait trop éloignée de ces principes.

Représenter les Régies

La dimension politique est à l'origine du mouvement des Régies de Quartier. Le projet politique reste aujourd'hui encore prégnant et actuel. **Défendre les intérêts des Régies de Quartier et de Territoire à travers des prises de parole publique auprès des autorités compétentes**, en particulier sur nos champs d'intervention privilégiés (emploi, politique de la ville, vie associative) est une des missions majeures du CNLRQ.

Animer le réseau

La force du réseau des Régies de Quartier et de Territoire réside dans les nombreux échanges des Régies avec le CNLRQ et entre elles. Le CNLRQ via le délégué général, les chargés de mission et le pôle formation se déplacent régulièrement auprès des Régies. **Des temps de rencontres, de réunions, de groupes de travail ponctuent l'année et favorisent le sentiment d'appartenance, la capitalisation et le transfert des pratiques entre les Régies.**

Accompagner les Régies

Le CNLRQ développe, en direction des Régies, **appui, conseils et accompagnements sur de nombreux aspects** : marchés publics, fiscalité, gestion économique et financière, gouvernance, accompagnement des équipes, développement des partenariats locaux, implication dans la vie associative locale... Ce soutien se décline de manière collective (séminaires, formations...), individuelle (sur sollicitation des Régies ou de leurs partenaires), ou par le biais d'outils méthodologiques comme les guides.



30 ans du CNLRQ

UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIVE

L'organisation et la vie des instances sont essentielles au bon fonctionnement démocratique de notre mouvement. Le CNLRQ s'est doté d'un nombre conséquent d'instances se réunissant et se renouvelant régulièrement.



Assemblée Générale 2018

Le Bureau, représenté par 10 membres du Conseil d'Administration (CA) a pour fonction de veiller à la bonne mise en œuvre des orientations fixées en Assemblée Générale (AG) et par le CA. Il se réunit tous les mois et pilote avec le Délégué Général les grandes orientations décidées en AG et au CA.

Le Conseil d'administration est composé de 15 Régies élues par l'Assemblée Générale pour trois ans (représentées par le binôme Président/Directeur) et 3 Régies suppléantes élues pour un an.

Aux côtés de ces 18 Régies (36 personnes) siègent les dix délégués en Région et trois Membres Associés. En 2021, il s'agit de : Clotilde Bréaud, présidente d'honneur, Jean-François Gonnet, président du Comité Rhône-Alpes des Régies de Quartier (CRARQ) et Mohamed Rhoulam, représentant l'Association Européenne des Réseaux et des Régies de Quartier (AERDQ). Le Syndicat national des Employeurs Régies de Quartier (SERQ), est membre invité.

Les Délégués en Région assurent une représentation du réseau national. Chaque région correspond à une ou plusieurs régions administratives. La délégation est assurée par une personne, professionnelle ou bénévole d'une Régie, désignée par les instances du CNLRQ.

Les Délégués en Région ont principalement pour mission de faire le lien entre le CNLRQ et les Régies (labellisation, intégration des acteurs au sein du Réseau...).

Ces délégués assurent également des missions de représentation dans les institutions locales (Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, inter-réseaux IAE...) et de relais en faveur de la formation et du développement du réseau.

L'Assemblée générale est un événement fort de la vie associative de notre mouvement. Toutes les Régies sont invitées (présidents, bénévoles, directeurs accompagnés parfois de salariés de la Régie). Ce rassemblement est l'occasion d'accueillir les partenaires du Réseau, formateurs, consultants, partenaires institutionnels... afin de nourrir les nombreux échanges sur les pratiques et les préoccupations des participants. Près de 300 personnes participent à ce grand moment de convivialité partagé.

Récemment, la création de **commissions thématiques** est venue renforcer la participation des Régies aux réflexions stratégiques sur les principales dimensions du projet politique (plus d'informations page 15).

L'ÉQUIPE DU RÉSEAU DES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE



Clotilde Bréaud
présidente d'honneur
clotilde.b@orange.fr



Nicole Picquart
présidente
nicole.picquart@sfr.fr



Tarek Daher
délégué général
tdaher@cnlrq.org

MOYENS GÉNÉRAUX



Marie Inapogui
secrétariat de direction
accueil@cnlrq.org



Delphine Didier
responsable
communication
ddidier@cnlrq.org



Sandrine Cardon
responsable éditions
& graphisme
scardon@cnlrq.org



Covi Akakpo
responsable administratif,
comptable et paye
comptabilite@cnlrq.org



Céline Emery
aide-comptable
aide-comptable@cnlrq.org

PÔLE DÉVELOPPEMENT & APPUI



Hélène Vidaud
cheffe de projet
développement & appui
hvidaud@cnlrq.org



Jennifer Hamm
chargée de mission
développement social
jhamm@cnlrq.org



Flore-Anais Brunet
cheffe de projet
Si T'es Jardin
accueil@sitesjardin.org



Julien Daniel
chargé de mission
gestion-finances
jdaniel@cnlrq.org



Marie Paternault
chargée de mission
gestion-finances
mpaternault@cnlrq.org



Marion Ginolin
en alternance
gestion-finances
etude@cnlrq.org



Alexandre Jimenez
chargé de mission transition
écologique et numérique
ajimenez@cnlrq.org

PÔLE FORMATION



Antoine Simon
chef de projets formation
asimon@cnlrq.org



Céline Goyet
chargée de formation
cgoyet@cnlrq.org



Julie Fontaine
assistante de formation
formation@cnlrq.org



Sabrina Cortes
directrice
scortes@passages-formation.fr



Marie-Isabelle Gebicki
conseillère formation
migebicki@passages-formation.fr



Cécile Landry
conseillère formation
clandry@passages-formation.fr



Stéphane Lhardy
formateur, référent COP
slhardy@passages-formation.fr



Loria Elunda
assistante administrative et pédagogique
loria.elunda@passages-formation.fr

SYNDICAT DES EMPLOYEURS RÉGIES DE QUARTIER



Assia Rezig
responsable des relations sociales
arezig@serq.fr



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES RÉSEAUX ET RÉGIES DE QUARTIER



Mohamed Rhoulam
président
mrhoulam@cnlrq.org



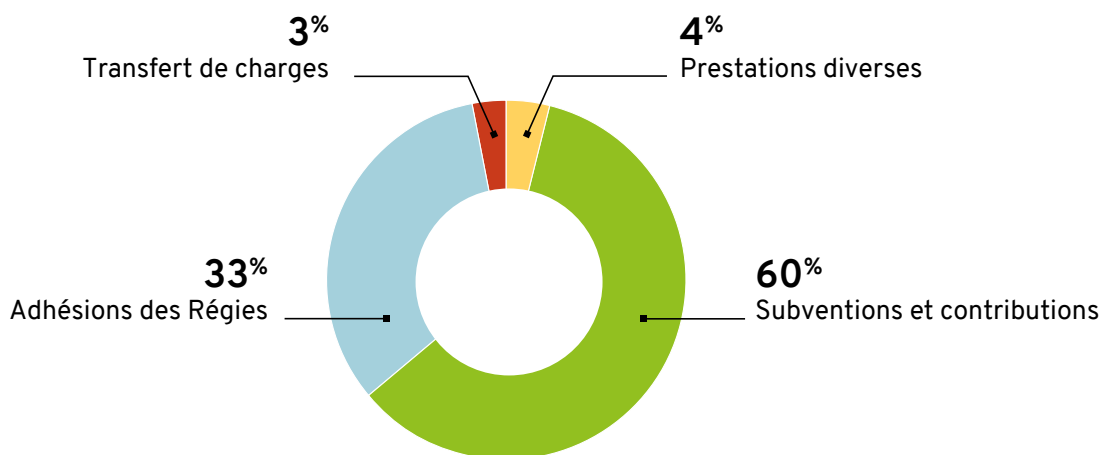


NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

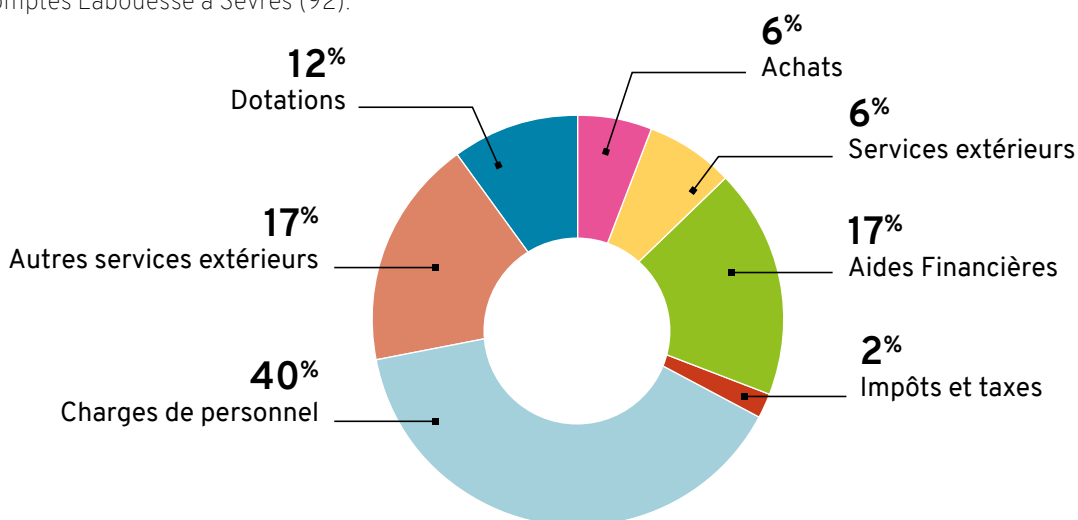
Le CNLRQ est une association loi 1901 dont le budget annuel avoisine les 2,2 M€.

Ses ressources proviennent essentiellement des subventions de ses partenaires financiers et des adhésions des Régies de Quartier et de Territoire.

Les fonds associatifs du CNLRQ atteignent 1,5 M€ et représentent les deux tiers du budget annuel, ce qui apporte une stabilité financière.



Ses dépenses sont consacrées principalement aux charges de personnel suivies par les frais de fonctionnement et les aides financières. Les comptes de l'association sont examinés et validés par le cabinet de commissaires aux comptes Labouesse à Sèvres (92).



LES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE, L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AVEC ET PAR LES HABITANTS

Histoire : des habitants en prise avec leur territoire

L'énergie citoyenne est au fondement même de l'histoire des Régies. **Le concept Régie de Quartier est le fruit d'une lutte menée par les habitants d'un quartier de Roubaix, à la fin des années 1960, pour s'opposer à un projet de rénovation urbaine élaboré sans concertation.**

De cet aménagement urbain émergeront de nouvelles questions portant sur la gestion des espaces communs et sur l'insertion économique et sociale des habitants. Questions dont s'emparent à nouveau habitants et associations et dont une des réponses conduira à la **création de la première Régie de Quartier en 1980**.

À la suite de l'expérience de Roubaix sont nées deux autres Régies de Quartier « expérimentales » à

Meaux et Marseille suivies rapidement par d'autres. Le besoin de créer un réseau face au nombre croissant de Régies a donné **naissance en 1988 au CNLRQ**.

Pour protéger et revendiquer l'originalité du modèle des Régies de Quartier, un **label a été déposé à l'INPI en 1991** afin de défendre la marque en même temps qu'une **Charte nationale** fixait les principes et valeurs.

Le mouvement s'est ensuite consolidé avec l'accroissement régulier du nombre de Régies de Quartier. L'apparition en 2002 des premières expérimentations en milieu rural a ouvert la voie aux **Régies de Territoire**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'origine du nom « Régie de Quartier » ?

Le terme « Régie » est inspiré de la **régie théâtrale**, qui éclaire et sonorise la mise en scène. Elle est l'outil de la **mise en scène des habitants** (les acteurs) dans leur espace de vie (la scène), de la représentation d'eux-mêmes dans leur vie quotidienne. Elle anime la gestion du quartier en répondant aux demandes des habitants.



Le socle du projet politique des 130 Régies de Quartier et de Territoire consiste à répondre aux besoins des habitants dans leur lieu de vie. Que ce soit à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, d'une communauté d'agglomération, l'enjeu est d'intervenir sur le territoire en associant étroitement les trois acteurs principaux : les habitants, les collectivités locales, et les bailleurs sociaux.

Un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'éducation populaire.

Chaque Régie de Quartier et de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitants. Pour autant, elles ont toutes en commun une **triple mission** :

1/ Un projet citoyen : les Régies mobilisent les habitants pour qu'ils participent aux **décisions de l'association et à la gestion de leur cadre de vie**.

Les habitants sont majoritaires dans les instances de gouvernance des Régies de Quartier et de Territoire.

2/ Développement social : les Régies développent des réponses sur mesure aux besoins sociaux et renforcent le **lien social entre**

les habitants pour qu'ils soient acteurs de leur territoire.

Les Régies de Quartier et de Territoire déploient par exemple des activités autour de la médiation, la mobilité, l'économie circulaire, la fracture numérique, etc.

3/ Développement économique : les Régies portent des activités économiques pour **entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois**.

Les Régies de Quartier et de Territoire se doivent d'être les opérateurs privilégiés de la gestion urbaine (entretien, nettoyage, déchets, etc.) d'un territoire.



Régie de Quartier Paris-Centre

Les Régies en chiffres

Les **130 Régies** de Quartier et Régies de Territoire emploient **8 000 salariés** chaque année. Parmi les acteurs des Régies, on compte **2 000 bénévoles**, **150 collectivités territoriales**, **340 bailleurs sociaux**.

Ensemble, les Régies couvrent **320 quartiers prioritaires** où vivent plus de **3 millions d'habitants**. L'activité économique des Régies repose principalement sur **800 marchés publics** contractualisés, dont la moitié de marchés adaptés. Elles génèrent près de **100 millions d'euros** de chiffre d'affaires, leur autofinancement variant de **50 à 75%**.

PORTER LA VOIX DES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

En tant que tête de réseau, le CNLRQ représente et porte la parole des Régies de Quartier et de Territoire auprès des partenaires publics et économiques. Notre mission est notamment de mettre en lumière le travail de terrain effectué par les Régies et de formuler des propositions de politiques publiques.



Tarek Daher (à droite) au Colloque «Etre voisin(s)», octobre 2021

METTRE EN LUMIÈRE LES RÉGIES

Les Régies déploient une multitude d'activités pour répondre aux besoins des habitants. Elles développent une activité économique pourvoyeuse d'emploi local qui s'inscrit dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). **Le CNLRQ représente les Régies dans de nombreuses organisations rattachées à l'ESS, l'insertion par l'activité économique, l'éducation populaire ou plus spécifiquement l'agriculture de proximité.** Le CNLRQ est membre du Comité national des villes (CNV), qui concourt à la construction de la politique de la Ville. Nous siégeons également dans les Commissions départementales de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) ou à l'Association française d'agriculture urbaine de proximité (AFAUP). **Ainsi les actions locales acquièrent une résonance nationale, sont connues et reconnues par nos pairs, et assurent la notoriété des Régies et de leurs modèles.** Régulièrement le CNLRQ est invité à des congrès, colloques, conférences pour témoigner de l'action des Régies. En 2021, malgré la crise sanitaire, nous avons participé à plus d'une quinzaine de rencontres de ce type.

UNE EXPERTISE RECONNUE

Les Régies de Quartier sont reconnues localement comme interlocutrices des acteurs de la politique de la ville et de l'emploi. Le CNLRQ est par conséquent régulièrement contacté pour **partager son avis sur les politiques menées, notamment celle de la Ville via notre connaissance fine des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.** Ainsi en 2021, nous avons été sollicités par le ministère de la Ville pour faire un bilan et des propositions sur l'utilisation des Parcours Emplois Compétences en quartier prioritaire. Du côté du ministère du travail, deux notes ont notamment été produites pour alimenter les mesures d'urgence prises par

le gouvernement sur le champ de l'Insertion par l'Activité Économique : l'une sur les priorités à valoriser dans le cadre de la mise en place du plan « 2x30.000 » ; l'autre sur les enjeux des actions de mobilité portées par des Régies (Lunel, Nevers, Montauban, Montceau-les-Mines, Saint-Pierre d'Albigny, Rodez, etc.).

REPRÉSENTER LES RÉGIES AUPRÈS DES INSTITUTIONS NATIONALES

Au-delà de la reconnaissance auprès de nos pairs, un véritable travail de sensibilisation est mené auprès des pouvoirs publics. L'objectif est multiple. Comme pour la représentation, il s'agit de **faire connaître le modèle des Régies qui malgré sa longévité et la preuve de son efficacité reste parfois mal connu.** Un travail constant doit être déployé pour rappeler les missions et spécificités d'une Régie de Quartier ou de Territoire.

DÉFENDRE ET INFLUENCER

Par ailleurs, si une Régie se trouve en difficulté, en raison de la perte d'un marché ou d'un changement politique défavorable au sein d'une municipalité, **le CNLRQ vient en appui pour remobiliser habitants et partenaires autour du projet.**

Enfin, **le rôle de plaidoyer du CNLRQ se manifeste lors des temps forts de la vie démocratique nationale avec la rédaction de propositions à l'attention des candidats.** Ces prises de paroles politiques sont co-construites avec les Régies qui sont associées à la rédaction des demandes ou propositions faites aux élus. Nous défendons les valeurs portées par les Régies, mais également leurs modèles socio-économiques favorisant l'insertion professionnelle, le retour à l'emploi et le développement social d'un territoire.

Lors du quinquennat (2017-2021) 12 plaidoyers ont été portés, dont :

Avril 2019 - Note de contribution à la réforme de l'Insertion par l'Activité Économique

Mai 2018 - Note de contribution suite au rapport de Jean-Louis Borloo « Vivre ensemble, Vivre en grand »

Octobre 2017 - Position et propositions suite à l'annonce de la diminution des contrats aidés

Octobre 2017 - Alerte des Régies de Quartier et de Territoire sur la baisse des contrats aidés

Mars 2017 - Interpellation des candidats aux élections présidentielles et législatives

ASSURER LA VIE DÉMOCRATIQUE AU SEIN DU RÉSEAU

« En tant qu'organisation, le CNLRQ lie les Régies par l'appartenance. Le CNLRQ ne dispose d'aucune autorité sur les associations que sont les Régies, et n'agit pas comme une fédération. Les Régies adhèrent au CNLRQ parce qu'elles souscrivent à ses documents fondateurs, à ses orientations présentes, à ses façons de faire. Ces adhésions n'ont de sens qu'à condition de s'accompagner d'une réflexion critique permanente. »

Dans cet extrait de *Tisser le lien social* par Marc Hatzfeld, il est clairement annoncé que le CNLRQ est un outil au service des Régies. La transversalité, l'échange sont au cœur des valeurs portées par le réseau. La seule ascendance notoire réside dans le rôle du CNLRQ comme garant de l'utilisation du label « Régie de Quartier » ou « Régie de Territoire » et du respect des valeurs et du projet inscrits dans les documents fondateurs que sont la Charte et le Manifeste.



Conseil d'Administration délocalisé à La Rochelle, octobre 2021

UNE REPRISE PROGRESSIVE DES RENCONTRES

L'année 2021 a été marquée par un **fonctionnement hybride entre présentiel et distanciel** en fonction du contexte sanitaire. Ainsi deux conseils d'administration se sont tenus en région avec un premier en juillet à Carcassonne. Le deuxième en octobre se déroulait à la Rochelle accueilli par la Régie de Quartiers Diagonales et le maire de la Ville, Jean-François Fontaine.

UN PLATEAU TÉLÉVISÉ POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale s'est déroulée, quant à elle, en distanciel via un plateau télévisé spécialement organisé pour l'occasion. C'est la seconde année consécutive que le réseau des Régies de Quartier et des Régies de Territoire a tenu son Assemblée Générale annuelle à distance, mais cette fois dans un format inédit et plus étoffé : **un plateau télévisé d'une journée, diffusé en direct depuis les locaux du CNLRQ à Paris.**

La journée a été suivie par près de 300 personnes, et a permis au réseau de se retrouver, de s'ouvrir,

aussi, en rendant la diffusion de cet événement plus accessible. En effet, cette retransmission a l'avantage de convier plus largement les Régies car toutes les équipes étaient réunies pour suivre ce plateau télévisé. Une formule qui a rassemblé et convaincu même si chacun préfère se réunir et échanger « en vrai ». Ce sera le cas en 2022 avec une **Assemblée Générale accueillie pour la première fois par une Régie de Territoire, à Lunel**, qui fêtera par la même occasion ses 20 ans. De belles rencontres et festivités en perspectives.

UN BUREAU PLUS FLEXIBLE ET IMPLIQUÉ

L'usage renforcé du numérique avec la crise sanitaire a installé de nouvelles formes de travail et habitudes. Les réunions en visioconférence, auparavant exceptionnelles, sont devenues courantes et ont l'avantage de **faciliter les temps de travail entre le Bureau et le délégué général**. Ainsi, il n'est pas rare de travailler sur des sujets précis dans des sessions courtes de 2 heures ce qui serait trop contraignant en présentiel étant donné le temps de trajet des Régies pour se rendre au CNLRQ. **Les liens avec l'équipe du siège et l'engagement du Bureau sont plus prégnants et renforcés.**



CHIFFRES CLÉS 2021

4 Conseils d'administration

8 Bureaux

164 Votants à l'Assemblée Générale de 2021

La création de commissions : renforcer l'action et la vie démocratique du réseau

L'organisation de la vie associative repose sur une participation forte des Régies aux instances de gouvernance. En 2021, pour renforcer le concours des Régies aux réflexions menées par la tête de réseau, cinq commissions ont vu le jour (Gouvernance et vie associative, Politique de l'emploi, Si T'es Jardin et Transition écologique et solidaire, Inclusion numérique, Communication). Mandatée par le CA, chaque commission est pilotée par un membre du bureau, en lien avec les administrateurs du CNLRQ et les chargés de mission. Elle propose des orientations stratégiques, fait vivre et pilote les travaux afférents.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIES

Le CNLRQ accompagne les Régies tout au long de leur existence. De l'association de préfiguration, puis la labellisation, suivi par la revoyure après quelques années d'existence, et enfin à tous les moments de développement ou d'instabilités, le CNLRQ est là pour guider et épauler la Régie. Ce soutien intervient à toutes les phases de la vie et couvre tous les domaines : les activités portées, la gouvernance, la mobilisation des acteurs. Les chargés de mission apportent des solutions et une aide personnalisée aux Régies. Leur intervention technique se fait en lien permanent avec les exigences du projet politique. Une solidarité concrète est également à l'œuvre dans le réseau entre Régies de Quartier et de Territoire.



La commande publique responsable : Accompagner les Régies et sensibiliser les donneurs d'ordre

En complément de conseils sur des questions ciblées quant à des procédures ou exemples de marchés, le CNLRQ s'engage depuis ces dernières années sur l'organisation de séminaires dédiés à la commande publique responsable sur les territoires.

En partageant un même socle de référence et en positionnant les marchés publics comme leviers de développement économique local en matière de cohésion et d'emploi, les séminaires ont vocation à mobiliser les Régies et leurs partenaires pour échanger sur les expériences et possibilités. Le 9 novembre 2021, un séminaire s'est tenu à Aix-les-Bains. Il a réuni des acteurs de la Ville, du CCAS, du Département, de l'OPAC ou encore de France Active autour de cet enjeu.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Si le projet politique constitue la raison d'être d'une Régie, un modèle socio-économique solide est nécessaire pour le renforcer et le pérenniser. C'est pourquoi, à chaque étape de la vie des Régies (création, consolidation, développement, difficultés), les chargés de mission gestion, finance et développement du CNLRQ appuient les équipes dirigeantes du réseau sur des questions organisationnelles, économiques et financières en tenant compte des spécificités locales.

Il s'agit principalement d'accompagnements individuels avec un diagnostic de la situation, l'identification de leviers de consolidation et un appui à la mise en œuvre. Leur intervention peut également s'adresser à un collectif de Régies sur une thématique ou un territoire donné.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ORGANISATION D'UNE RÉGIE

En 2020, le nouveau bureau de la Régie inter-quartiers d'Albi se rapproche de la Déléguée en Région du CNLRQ. Il envisage un rapprochement entre la Régie et deux structures de l'IAE avec lesquelles gouvernance, ressources humaines et moyens matériels sont mutualisés depuis des années. Il sollicite un appui d'autant que la Directrice est en arrêt depuis plusieurs mois.

Le CNLRQ lui recommande une directrice de transition pour pallier l'absence et un accompagnement des chargés de mission. Il s'agit d'abord de **mettre à plat la situation de la Régie et des 2 structures associées sur les plans juridique, organisationnel, économique et financier**. Les objectifs sont pluriels. Il faut élaborer un plan d'action pour préparer au mieux la fusion des 3 structures à venir au 1^{er} janvier 2022 et de (re) mobiliser l'ensemble des partenaires autour du projet.

En **35 jours d'accompagnement** (dont 7 sur site) échelonnés sur 2020-2021, un diagnostic socio-économique des 3 structures, des projections économiques et différents scénarii associés, un appui à la levée de fonds pour renouveler le matériel vieillissant ainsi qu'une aide à la réflexion sur le régime

fiscal sont réalisés avec l'équipe dirigeante de la Régie dans un climat de confiance. Cet appui est complété par l'animation de groupes de travail avec les parties prenantes pour **repenser le projet associatif et une aide à la révision des statuts**. Une nouvelle directrice est recrutée en avril 2021.

Aujourd'hui, la Régie de Quartiers de l'Albigeois a opéré sa fusion et se projette sereinement vers l'avenir.

« Au-delà des compétences et des engagements très concrets sur le terrain de l'équipe du CNLRQ, nous tenons à souligner la qualité du dialogue et la confiance instaurée entre nous, essentiellement due au respect et à la prise en compte par l'équipe et en particulier par Tarek et Marie de l'histoire de notre Régie, de nos spécificités et de nos choix. A aucun moment nous nous sommes sentis obligés mais bien accompagnés... à nos cotés . »

François Bergon
Président de la Régie de Quartiers de l'Albigeois

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC LES FONDATIONS BRUNEAU ET FAPE-EDF

Grâce au fidèle et généreux soutien de la fondation Bruneau et le FAPE-EDF, le CNLRQ a pu doter le réseau d'un logiciel de suivi des parcours adapté aux spécificités du projet Régie. Les soixante premiers utilisateurs du logiciel ETAPE ont par ailleurs bénéficié d'une remise de 50% sur la première année de déploiement.

Le mécénat des deux fondations porte également sur les projets d'investissement des Régies.

Ainsi en 2021 :

- 13 Régies ont été financées par la Fondation Bruneau, pour un soutien global de 95 000 €.
- 10 Régies ont été financées par le FAPE-EDF, pour un soutien global de 163 800 €.

CHIFFRES CLÉS 2021

26

Régies ou associations de préfiguration accompagnées

78

jours d'accompagnement dont 30 passés sur site

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Parmi ses missions, le pôle Développement et Appui intervient en soutien des enjeux de gouvernance associative : élaboration, refonte ou évolution des statuts, méthodes et processus de mobilisation et de participation des habitants aux décisions et à la dynamique du projet partagé, pratiques de coopération avec les représentants des collectivités et des bailleurs au sein des instances, modalités de fonctionnement et de suivi de la vie associative...

Pour les Régies, l'enjeu majeur repose non seulement sur la pertinence et l'adaptation des textes qui fixent le cadre d'exercice des instances associatives, mais aussi sur la cohérence et l'animation des processus décisionnels qui guident le pilotage de l'organisation collective au service du projet qu'elles portent.

LES STATUTS, UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA GOUVERNANCE

En 2021, 8 Régies ont sollicité le pôle sur la question de leurs statuts et/ou règlements intérieurs : Albi (81), Nanterre (92), Saint-Denis (93), Saint-Brieuc (22), Puy-en-Velay (43), Dole (39), Chartres (28), Deuil-la-Barre (95).

La collectivité de Montereau (77) a également sollicité le CNLRQ afin de travailler l'élaboration des statuts associatifs dans le cadre de la création d'une Régie.

Autres faits marquants sur ce même exercice, le pôle a répondu à diverses sollicitations relatives au champ juridique et règlementaire de la vie associative :

- Appui à l'élaboration d'un **projet de fusion par absorption**,
- Accompagnement à l'**adaptation des modalités de tenue des réunions** des instances associatives prenant en compte les décrets et ordonnances en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire,
- Conseil sur la possibilité de **cumul des statuts de bénévole et de salarié** en insertion,
- Partage de **ressources méthodologiques sur l'accueil de nouveaux membres**,
- Échanges de bonnes pratiques autour des enjeux de **renouvellement des instances, du repérage et de l'attribution des mandats et délégations**.

LA DÉMARCHE PROGRESS® : UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AU PROJET ASSOCIATIF

En complément de ces accompagnements, le pôle suit également les démarches de formalisation et/ou de mise à jour des projets associatifs des Régies avec Progr'ESS®.

Document cadre adopté par les instances décisionnelles de l'association, le projet associatif affirme ses valeurs, ses axes de développement, ses objectifs et ses méthodes d'action. Il n'est pas obligatoire mais stratégique pour la gouvernance,

les membres de l'association, les salariés et les bénéficiaires.

Les ambitions de la démarche Progr'ESS® sont multiples :

- Développer une réflexion stratégique au sein de la Régie,
- (Ré)interroger le projet et son évolution,
- Redynamiser la mobilisation des partenaires, des habitants et de l'équipe.

Sur le plan opérationnel, la démarche Progr'ESS® se veut volontaire et participative, afin de faciliter son appropriation et de susciter la mobilisation collective de ses parties prenantes. Elle s'appuie sur l'accompagnement du CNLRQ et d'un consultant ou d'une consultante pour assurer son **animation et son pilotage par un « groupe pilote »**.

Temps privilégié pour savoir d'où l'on vient, où l'on en est et où l'on va, cette démarche se construit autour d'une méthodologie commune, tout en s'adaptant à chaque structure associative.

A l'issue du processus d'accompagnement, elle aboutit à la production d'un **document politique pour présenter les spécificités stratégiques de déploiement des missions de la Régie** sur son territoire de référence.

En 2021, 5 équipes associatives de Régies se sont mobilisées autour de l'élaboration collective de leurs projets associatifs : Villeneuve-sur-Lot (47), Joué-lès-Tours (37), Chambéry (Coup de Pouce, 73), ainsi que Laxou (54) et Rodez (12).



Régie de Quartier de Saint-Denis

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les accompagnements du CNLRQ dans le champ du développement social répondent aux préoccupations de Régies qui souhaitent réfléchir sur leur stratégie auprès des habitants et vise à les aider à acquérir une méthodologie en faveur de la mobilisation des personnes autour de leur projet associatif ou de leurs actions de lien social dans la Régie.

Les Régies peuvent être accompagnées dans la mise en place d'ateliers participatifs dans le cadre d'émergence de nouveaux projets et activités. Ces ateliers visent à les aider : c'est en pratiquant les démarches participatives qu'elles s'approprient progressivement ces outils issus de l'Éducation Populaire.

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UN APPARTEMENT PÉDAGOGIQUE À CHOLET

En 2020, la Régie de Cholet s'est lancée dans une réflexion sur la mise en place d'un appartement pédagogique multifonctionnel de 80m², pour proposer à ses habitants de bénéficier d'un espace offrant un accompagnement sur des sujets variés (lutte contre la précarité énergétique, customisation, accès aux droits, lien social de voisinage...).

Ce lieu d'apprentissage alternatif d'intérêt social a vocation à aider les habitants à apprendre des gestes pour réhabiliter un logement à moindre coût, tout en allant à la rencontre des autres.

Afin d'accompagner la Régie dans sa réflexion, le CNLRQ a été sollicité dans la phase d'émergence et de structuration du projet, en apportant un soutien méthodologique notamment lors de l'élaboration du diagnostic territorial partagé, et dans la réflexion à conduire sur la mobilisation des habitants.

La Régie a ainsi impulsé, avec le soutien méthodologique du CNLRQ, un diagnostic partagé afin de recueillir l'expertise et les besoins des habitants. L'objectif était de réfléchir à des propositions et de vérifier si le projet d'appartement pédagogique pouvait répondre aux attentes sur le territoire.

En 2021, l'accompagnement s'est poursuivi avec la mise en œuvre d'un atelier participatif co-animé par le CNLRQ afin de décider de la programmation partagée pour faire vivre ce lieu. L'atelier participatif a

été structuré autour de mini fiches actions distribuées à chaque participant, suivi d'un échange en grand groupe afin de partager les idées, les classer par thématique et identifier les porteurs de projet.



L'accompagnement du projet d'appartement pédagogique se poursuit en 2022, avec la mise en œuvre d'un atelier participatif pour construire une stratégie de mobilisation partenariale en amont de l'inauguration de ce nouveau lieu ressource pour les habitants.

« L'accompagnement de Jennifer nous a été précieux sur 3 niveaux :

Organisationnel : elle nous a permis d'avoir le sens des priorités et de la rigueur sur l'avancement du projet.

Méthodologie : le bénéfice d'une analyse de qualité.

Relationnel : Une connaissance indéniable sur l'animation de groupe de travail et une écoute de qualité. »

Valérie Charrieau, Directrice, Régie de Quartier Actif

Club 404 : une communauté de pratiques autour du numérique

Afin de renforcer les liens entre les référents numériques des Régies du réseau, le CNLRQ a lancé en 2021 une communauté de pratiques au service d'un numérique inclusif et responsable. Cette communauté, constituée actuellement de 72 membres, s'organise autour de la participation à des ateliers ouverts de co-construction, d'échange entre pairs, afin de se saisir des outils et ressources, formations et idées qui naîtront en collectif.

SI T'ES JARDIN



Le projet Si T'es Jardin, pensé par et pour les Régies, a pour vocation d'animer le réseau autour des sujets de l'agriculture de proximité, de la démocratie alimentaire, de la nature en ville et de l'éducation à l'environnement. Ses missions sont d'accompagner les Régies dans la consolidation et l'émergence de leurs projets et de faire rayonner leurs actions, au sein du réseau et au-delà. Le 31 décembre 2021, Si T'es Jardin, après 5 années de vie associative propre, a été officiellement réinternalisée au sein du CNLRQ.

LE COMPOSTAGE ÉLECTROMÉCANIQUE

A Mainvilliers, la Régie de Quartier Reconstruire Ensemble s'est lancée dans le **compostage électromécanique**. Après une étude commune lancée par les Régies de Centre-Val-de-Loire en 2020, cette nouvelle activité a vu le jour et a été inaugurée en juillet 2021. C'est un site vitrine pour le réseau qui sera l'objet d'une visite collective en 2022.

Dans le cadre de son accompagnement, le CNLRQ a participé aux réunions avec les Régies de la région, a fait le lien avec l'entreprise UpCycle fournisseuse du matériel et a travaillé avec la Régie sur le modèle économique de l'activité.

Cet accompagnement a débouché sur un déploiement plus large de l'activité au sein des Régies avec la mise en place d'un groupe de travail « compostage électromécanique » qui regroupe une dizaine de Régies et d'une boîte à outils partagée en ligne.

LE MARAÎCHAGE D'INSERTION DANS LES RÉGIES DE TERRITOIRE

À la suite d'une sollicitation de la Régie de Territoire Progress à Rodez en 2020, Si T'es Jardin et le CNLRQ ont contribué à une **étude de faisabilité pour la mise en place d'une activité de maraîchage d'insertion**. La mission a consisté à participer aux réunions du comité de pilotage, à réaliser un état des lieux des projets existants et un budget prévisionnel à 6 ans, ainsi qu'une étude juridique et des préconisations sur la mise en place d'une **légumerie d'insertion et d'un espace test agricole**.

Ce projet multi-partenarial participera à la construction de modèles socio-économiques pour les activités de maraîchage des Régies. Ainsi plusieurs projets sont en cours d'élaboration dans les Régies à Vierzon, Nevers et Villeneuve-sur-Lot.

LES RÉGIES DE QUARTIER SE LANCENT DANS LES MICRO-FERMES URBAINES

A Lille, la Régie de Quartier Lille Sud Insertion et ses partenaires travaillent à la **création d'une ferme urbaine bio-intensive de 5000 m²**. En plus du

support d'insertion sociale et professionnelle, le site a également un objectif de formation et d'animation à destination des habitants.

Dans le cadre de son accompagnement, Si T'es Jardin et le CNLRQ ont aidé la Régie à **rédigier son projet dans le cadre de la demande de soutien au Labo des Régies et à la Métropole Européenne de Lille**. La Régie a également été accompagnée dans la **réalisation d'un budget prévisionnel à trois ans et d'un budget d'investissement ainsi que la recherche de financements complémentaires**.

L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITÉ DES HABITANTS

Enfin, la Régie de Quartier ARU à Angoulême a fait appel au CNLRQ pour la **création d'une épicerie sociale mixte couplée à un jardin partagé**. D'autres Régies se positionnent également sur de nouvelles activités autour de l'alimentation locale comme la Régie Passerelles 17 à Paris ou la Régie d'Albertville. Des projets de cuisines mobiles voient le jour dans les Régies à Vierzon, Billom, Villeneuve-sur-Lot.



RETOUR SUR 3 INITIATIVES

L'Animation Territoriale Citoyenne, une expérimentation en faveur du renforcement des coopérations dans les quartiers



La Fédération des Centres sociaux de France, le CNLRQ et Bleu Blanc Zèbre ont porté sur trois ans (2019-2021) **une expérimentation dans 15 quartiers prioritaires, avec pour objectif d'impulser de nouvelles manières de co-construire les solutions de demain**, plus collaboratives entre acteurs des territoires et plus inclusives de leurs habitants.

A l'occasion de cette expérimentation, des effets concrets ont vu le jour sur les territoires de l'expérimentation :

- Le développement de l'interconnaissance, de la confiance, d'une culture commune
- Les mécanismes de coopération : changement de posture des acteurs, nouvelles manières de travailler, méthodes participatives originales
- La réduction du sentiment de concurrence entre acteurs : mutualisation et entraide
- Le renforcement de la place et de la légitimité de la structure porteuse sur le territoire
- La mise en œuvre de projets concrets pour les territoires.

Dans un souci de capitalisation d'expérience, les trois réseaux ont procédé à un travail autour des « ingrédients de la réussite » à l'été 2021 en mettant en évidence 16 items facilitant l'impulsion d'une dynamique coopérative sur un territoire. Ce travail de capitalisation a abouti à la rédaction d'une note de recommandations en juin 2021 pour des territoires d'innovation démocratiques.

ETAPE, le logiciel de suivi des parcours des salariés en insertion



A l'origine, le logiciel ETAPE a été développé par la Régie de Quartier de Trélazé, et une vingtaine de Régies l'utilisait. Lors d'une enquête menée en 2019, il est remonté que **65% des Régies n'avaient pas de logiciel de suivi des parcours** et construisaient leurs bases de données via Excel.

Le CNLRQ a décidé début 2021 de proposer une solution professionnelle et adaptée au réseau. Après un appel d'offres, un prestataire de développement informatique a été retenu pour développer le logiciel.

L'avantage d'ETAPE est multiple car il permet de :

1. Répondre de manière simplifiée aux obligations de reporting dans le cadre du dispositif IAE ;
2. Apporter un accompagnement adapté et personnalisé à chaque salarié, et faciliter le reporting pour libérer du temps au profit du lien direct avec les salariés ;
3. Permettre aux salariés en parcours de visualiser leurs progrès et acquis ;
4. Pouvoir mettre en valeur les actions de développement local pour aider à leur pérennisation.

Plus de 100 représentants d'une quarantaine de Régies (CIP, chargés de développement local, direction, etc.) ont été associés à la conception du logiciel. En mars 2022, déjà 50% des Régies du réseau utilisent le logiciel.

Le Labo des Régies, un levier d'innovation sociale sur les territoires



Lancé en 2019 par le ministère chargé de la politique de la Ville, l'appel à manifestation d'intérêt Tremplin Asso soutient les associations dans leur action pour la cohésion sociale et l'émancipation des habitants des quartiers.

Retenu parmi les 44 associations lauréates du programme, **le CNLRQ est soutenu dans ce cadre depuis 2019 pour la création d'un « Labo des Régies », visant à soutenir l'amorçage et le développement de projets innovants.**

En 2021, les projets de 10 Régies viennent compléter les 25 déjà soutenus. Retrouvez la descriptions des projets sur la [carte interactive](#).

LA FORMATION DES RÉGIES

La formation dans les Régies de Quartier ou de Territoire résonne à plusieurs titres, c'est un enjeu capital pour accompagner les personnes dans leur parcours professionnel et leur garantir une insertion durable. C'est également essentiel pour comprendre et s'appropriier le projet politique des Régies que l'on soit salarié ou bénévole. Enfin c'est un enjeu de ressources humaines et de professionnalisation pour l'ensemble des salariés couverts par notre convention collective commune. Pour toutes ces raisons, le CNLRQ place la formation au cœur de ses priorités. Notre offre de formation s'attache donc à encourager le fait associatif, valoriser et développer l'expertise des habitants, professionnaliser les équipes et améliorer les organisations.

UN RETOUR PROGRESSIF AU PRÉSENTIEL

L'année 2021 a été marquée par la volonté de retrouver des formations présentielles malgré un contexte encore difficile. Ainsi une majorité d'actions a pu se dérouler dans nos locaux ou dans des Régies d'accueil.

DES FORMATIONS POUR S'APPROPRIER LE PROJET DES RÉGIES

Un *stage acteurs* a été réalisé dans la Régie de Bron (plusieurs autres stages prévus n'ont pas pu être réalisés en raison du COVID). **C'est une formation capitale pour le réseau, elle permet à tout acteur quel que soit son rôle dans une Régie de découvrir le projet politique.** Un *stage acteurs* est d'abord un temps de rencontre et d'échanges entre personnes aux profils variés. Ce sont des regards croisés,

permettant pendant 3 jours de mieux comprendre le rôle et la place de chacun dans le projet collectif, de devenir encore un peu plus « *acteur* » de son quartier ou de son territoire.

Depuis 2019, le réseau propose aux administrateurs de Régie de participer à une formation de 4 jours pour mieux comprendre le fonctionnement associatif et la gouvernance, le modèle socio-économique et les processus de mobilisation participative. Ainsi 10 administrateurs y ont participé cette année. Cette formation leur permet de mieux prendre leur place dans la Régie et d'être plus à l'aise dans leurs fonctions, certains choisissent ensuite de se présenter à la présidence !

Quinze nouvelles directions de Régies ont pu bénéficier de la formation qui leur est dédiée, elle s'est déroulée au CNLRQ puis dans la Régie de Bourges pour le second module. **Par ailleurs des**

FOCUS SUR LE CQP



Notre Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent d'Entretien et de Proximité a eu 5 ans en 2021 !

En 5 ans ce sont plus de 150 candidats qui ont été diplômés.

Il a donc fallu le renouveler au Répertoire National des Certifications Professionnelles. A cette occasion, nous l'avons amendé. Si le nettoyage des espaces communs y est toujours majeur, le concept de médiation (à un premier niveau) est venu compléter les compétences déjà présentes

autour de la relation avec les habitants. Le nouveau référentiel tient également compte de nouveaux usages numériques dans le nettoyage.

Enfin, une première passerelle a été établie avec les bailleurs sociaux : ainsi une personne diplômée de notre CQP obtiendra automatiquement une validation partielle du Titre « Gardien d'Immeubles ». Les personnes pourront, si elles le souhaitent, poursuivre leurs parcours vers un nouveau métier tout en valorisant le CQP déjà obtenu.



webinaires ont été organisés pour les directions de Régies, tout comme une journée en présentiel pour traiter des actualités en droit social mais également des difficultés d'accompagnement des équipes dans le contexte du COVID.

Quelques actions « Tour de France » ont aussi pu être réalisées. Elles permettent à 1 ou 2 personnes d'une Régie d'aller découvrir une activité, dont elles ont le projet, dans une autre Régie. Cela permet de s'inspirer, d'échanger et de repérer des leviers de réussite ou des points de vigilance à la création d'une nouvelle activité. En 2021, 7 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

DE NOUVELLES FORMATIONS

Le pôle formation a également mis en place une offre de formations thématiques, parmi elles on peut

citer des actions qui concernent la méthodologie et l'évaluation des projets, l'outil de budget prévisionnel analytique, le contrôle de gestion, l'animation de jardins, la valorisation des déchets du bâtiment, le compostage, les démarches participatives, la mobilité ou encore la fiscalité ou la réforme de l'IAE. C'est une liste non-exhaustive et variée qui démontre la pluralité des problématiques dans une Régie !

D'autres formations sont organisées dans le cadre des fonds conventionnels (de la Branche des Régies), elles sont mises en place sous le contrôle de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation. Parmi les différentes thématiques traitées on peut retenir la gestion de l'agressivité, le métier de chef d'équipe et d'encadrant technique, la prise de parole en public, le tutorat et l'accueil d'un nouveau salarié, le numérique ou encore les conduites addictives.



Un travail de fond sur notre organisation et sur la qualité de nos actions de formation a permis d'obtenir la certification Qualiopi, qui atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les organismes de formation.

CHIFFRES CLÉS 2021

40

Sessions de formation

493

Participants

104

Régies formées

1000

Participants au module d'E-learning : « Découvrir les Régies »

L'organisme de formation Passag/e/s a été créé en 2012 par le CNLRQ pour élaborer des formations sur mesure adaptées aux besoins des salariés des Régies de Quartier et de Territoire en adéquation avec leur contexte d'intervention et leurs spécificités de terrain.

Aujourd'hui, il est devenu plus largement un organisme de référence pour la formation professionnelle des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Insertion par l'Activité Économique sur l'ensemble du territoire national.

FORMATIONS PROPOSÉES

Fort de ses années d'expérience, Passag/e/s propose des formations sur mesure et un catalogue sur diverses thématiques portant autant sur des **compétences techniques que psychosociales**.

En complément de son offre de formations courtes, il anime depuis 2017 un parcours qualifiant de la branche professionnelle des Régies de Quartier et de Territoire : le Certificat de Qualification Professionnelle d'agent d'entretien et de proximité en étroite collaboration avec le CNLRQ.

Passag/e/s est également un acteur **engagé auprès de l'OPCO UNIFORMATION de la branche de l'économie sociale et solidaire** en animant des formations de son catalogue national et de ses différentes branches.

PHILOSOPHIE

Passag/e/s est un organisme de formation engagé au sein du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire. Il souhaite, par le biais de la formation, apporter sa part de **solutions aux problématiques de terrain rencontrées par les salariés** dans l'exercice de leur fonction. Son offre de formation est adaptée **aux plus près des réalités et des besoins exprimés par les acteurs concernés**.

PUBLICS CIBLES

Passag/e/s intervient grâce à son réseau d'intervenants et de lieux **partenaires dans tout l'hexagone auprès du réseau des Régies de Quartier et de Territoire et des organisations de l'éducation populaire et de l'Insertion par l'Activité Économique**.



Formation CQP en Guyane



MÉTHODOLOGIE

La démarche d'**éducation populaire** est transversale à toutes les actions de formation de Passag/e/s. Ces interventions soutiennent une logique participative, où les ressources de chacun et chacune en termes de réflexion, d'information et d'expérience sont mises au profit du collectif.

Les formations proposées s'appuient sur une **pédagogie inductive et bienveillante** laissant une place importante aux mises en pratique et aux **échanges de savoirs et savoir-faire entre les participants**.

Passag/e/s forme à la fois des **salariés permanents et en insertion à partir d'une pédagogie adaptée aux différents publics**. L'approche pédagogique est alimentée par les situations professionnelles vécues au quotidien.

UNE ÉQUIPE CONSOLIDÉE

L'année 2021 a été marquée pour Passag/e/s par le prolongement de la pandémie qui a touché fortement le secteur de la formation. Passag/e/s a

réussi à **s'adapter aux changements occasionnés en intégrant efficacement le distanciel** dans son offre de formation avec des outils adaptés. Il s'est doté d'une plateforme pédagogique à distance et a accompagné ses formateurs dans ce changement.

La réforme du secteur de la formation professionnelle en France a encadré plus fortement la démarche qualité des organismes de formation. **Passag/e/s a obtenu en juillet 2021 le label Qualiopi garantissant sur preuves la qualité de son organisation, de ses intervenants et de son offre pédagogique sur le marché de la formation.**

Le dernier élément marquant de cette année, a été le **recrutement de la nouvelle directrice de Passages, Sabrina Cortes** au mois de juin et l'embauche d'une assistante administrative et pédagogique en apprentissage en septembre. Aujourd'hui, l'équipe de Passag/e/s est composée de **cinq salariés agissant efficacement pour participer au mieux au renforcement des compétences des salariés du secteur de l'ESS et de l'IAE en France.**

CHIFFRES CLÉS 2021

250 Sessions de formation

30 Intervenants réguliers

3700 Heures de formation

2500 Stagiaires formés

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

LE SYNDICAT EMPLOYEUR DES RÉGIES DE QUARTIER (SERQ)

Dès 1993, les présidents des Régies de Quartier décident de créer un Syndicat Employeur. Cette décision se fonde sur la volonté politique d'offrir une situation de travail apportant les mêmes droits sociaux à l'ensemble des salariés des Régies. Elle répond d'autre part à la spécificité des Régies qui développent une diversité d'activités à laquelle ne correspond aucune convention collective de branche.

Cette démarche s'est concrétisée en 1995 avec la création d'un Syndicat professionnel patronal, complétée par la signature en 1999 de l'Accord collectif National par l'ensemble des syndicats représentatifs des salariés. En 2012, cet Accord collectif se transforme en Convention Collective Nationale de Branche des Employeurs de Régies de Quartier, qui s'impose à toutes les Régies labellisées et au CNLRQ.

Depuis 1999, de nombreux accords ont été conclus dans le cadre de la Commission paritaire : prévoyance, mutuelle, mise en place d'un Observatoire des métiers et des qualifications... Une grille de classification permet la reconnaissance des statuts et des fonctions exercées dans les Régies.

La Convention collective nationale évite les distorsions en termes de politique sociale. Elle assure un rôle de mutualisation et de solidarité entre associations, là où celles-ci ne pourraient bénéficier de tels dispositifs. Enfin, elle contribue à promouvoir l'accès à la citoyenneté par un corpus de règles et d'apprentissages de la vie en entreprise.

UNE ANNÉE ACTIVE POUR UN SERQ RENOUVELÉ

L'année 2021 a vu un double changement au niveau du Syndicat Employeur. Après 4 ans de mandat, Jean-Louis HUBER, président de la Régie de Quartier de Strasbourg, a cédé la présidence du SERQ à Patrick FOREST, président de la Régie de Quartier de Paris

14ème et élu à l'Assemblée générale d'octobre 2021.

Par ailleurs, une nouvelle responsable des relations sociales, **Assia REZIG, est arrivée en janvier 2021 pour remplacer Amara Nait Amer.**

En 2021, la vie de la branche a été riche, comme l'illustre le tableau de suivi des commissions tenues en 2021, ci-dessous :

Commissions concernées	Nombre total de programmation sur l'année 2021
CPNN	8
CPNEF	4
COMMISSION SANTE ET PREVOYANCE	2
COMMISSION D'INTERPRETATION	1 saisine en 2021 par une Régie sur les autorisations d'absences pour démarches administratives ou juridiques.

Par ailleurs, de nombreux accords ont été signés, ce qui témoigne d'un dialogue social constructif – tourné vers l'amélioration des garanties sociales des personnels des Régies (personnel en insertion et personnel permanent). Parmi les accords signés ou négociés en 2021, on peut relever :

- L'accord de mise en place du **forfait jours** sur l'année dans la branche des Régies de Quartier et de Territoire signé le 21 juillet 2021.
- L'accord de mise en place d'une **Commission Paritaire Permanente de Négociation et**

d'Interprétation (CPPNI) au sein de la branche des Régies de Quartier signé le 17 décembre 2021.

- L'accord sur la **formation professionnelle** au sein de la branche des Régies de Quartier signé le 17 décembre 2021.
- L'accord relatif à la **gestion d'une catastrophe majeure entraînant un arrêt d'activité local ou national** de la branche des Régies de Quartier signé le 17 décembre 2021.
- L'accord sur le **télétravail** au sein de la branche des Régies de Quartier signé le 17 décembre 2021.

L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES RÉSEAUX ET RÉGIES DE QUARTIER (AERDQ)

Cette association, créée en 1992, a pour but de dynamiser le réseau européen par la connaissance mutuelle. Elle rassemble aujourd'hui, outre la France, des structures en Belgique, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni, et dispose d'une représentation auprès du Conseil de l'Europe.

A travers la constitution de banques de données, la publication de documents, l'organisation de colloques internationaux, l'AERDQ regroupe et diffuse les activités menées partout en Europe par les réseaux nationaux.

Elle offre également des outils et des formations destinées à favoriser la création et le développement de réseaux de Régies en Europe.

ACTIVITÉS 2021



En 2021, la poursuite de la crise sanitaire a empêché tout regroupement entre les adhérents de l'AERDQ. Si les échanges informels ont été maintenus, avec la volonté partagée de reprendre une vie associative courant 2022, contact a été pris au cours de l'année avec la Fédération des Régies de Quartier de Wallonie, « Fédéré », nouvellement créée. Il est prévu que cette nouvelle structure adhère à l'AERDQ prochainement. Aussi, la participation aux réunions (en distanciel) du Conseil de l'Europe (l'AERDQ étant membre de la Conférence des OING) s'est poursuivie de

manière irrégulière ; il est prévu qu'en 2022 mandat soit donné à l'un des administrateurs de l'AERDQ pour assister plus systématiquement à ces temps.



COMMUNICATION

Une réflexion stratégique sur la communication a été lancée en 2021 avec la création d'une commission dédiée. L'enjeu est de taille et fera l'objet en 2022 d'une refonte totale de l'identité de la tête de réseau et du déploiement d'une communication moderne et professionnelle dont un des objectifs est de faire rayonner le réseau des Régies de Quartier et de Territoire.

Le CNLRQ utilise d'ores et déjà de nombreux outils de communication digitaux et imprimés parmi lesquels nous pouvons citer :

LES PUBLICATIONS DU CNLRQ

Elles ont pour mission de promouvoir et de capitaliser les actions des Régies pour en accroître l'impact. Le CNLRQ définit les contenus, consulte les Régies et rédige la publication. Leur caractère pédagogique permet d'alimenter les débats au sein du Réseau. Ces productions sont également un témoignage de notre action auprès d'un plus large public : les réseaux de l'IAE, de l'ESS, les partenaires institutionnels locaux, régionaux et nationaux, etc.

En 2021, un guide sur la *mobilité solidaire* a été produit et diffusé.



INFO-RÉSEAU

L'Info-Réseau est le journal des actualités des Régies. Il est initié par un comité de rédaction composé d'actrices et d'acteurs des Régies de Quartier et de Territoire (salariés et bénévoles).

En 2021, deux numéros ont été diffusés auprès du réseau et de nos partenaires avec pour thématique principale : **Faire réseau** et **Dispositifs et expérimentations d'Etat, les Régies à l'épreuve des nouveaux besoins**.

VIDÉO

Quatre vidéos ont été réalisées en 2021 dans le cadre du Labo des Régies. Ces vidéos de moins de 2mn mettent en avant les actions menées par les Régies. Elles sont visionnables sur la [chaîne Youtube du CNLRQ](#). En 2022, six autres verront le jour.

DIGITAL

Le CNLRQ dispose d'un site internet (<https://www.regiedequartier.org/>) et communique sur les réseaux sociaux.

Suivez-nous sur Facebook, Twitter, Youtube et LinkedIn !



PERSPECTIVES

Les Régies de Quartier et de Territoire œuvrent depuis plus de 40 ans à l'amélioration du cadre de vie par et pour les habitants. La richesse du projet qui associe insertion économique, lien social, démocratie participative est toujours d'actualité et répond aux attentes de la société civile sur ces enjeux.

ÊTRE L'AMBASSADEUR DES ACTIONS DES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE

Les crises récentes et profondes ont illustré pleinement **la pertinence du projet politique des Régies, sa résilience et son adaptabilité**. En temps de pandémie, quand les Régies, ouvertes et suractives pour la plupart, ont été là, aux côtés des habitants et des collectivités, pour assurer l'essentiel et en particulier du lien social et de la présence. Quand les gilets jaunes défilaient, les Régies manifestaient leur solidarité mais aussi **une vraie connaissance des problématiques remontées sur la vie en périphérie, l'isolement, les services essentiels non couverts...** Plus largement en période de grands bouleversements, les Régies s'adaptent : quatre ans après l'arrêt des contrats aidés, alors que certaines étaient grandement fragilisées, elles ont su faire évoluer leur modèle, mobiliser d'autres dispositifs, convaincre leurs partenaires de faire évoluer leurs modalités de soutien.

Il importe à l'avenir que le réseau se fasse le **porte-voix de ces solutions concrètes et de cette force de frappe** ; qu'il se fasse l'ambassadeur d'un projet plus actuel que jamais et sans doute à même, à son échelle, de répondre à certaines des grandes problématiques de l'époque. L'arrivée en 2022 d'une responsable communication et le lancement d'un grand chantier sur cet **enjeu de visibilité et de pédagogie, doivent nous permettre de renforcer notre audience et nos projets localement.**

PORTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Une autre crise au temps long mais qui doit mobiliser toute la société concerne le réchauffement climatique et les catastrophes qui en découlent déjà (fragilisation agricole, déplacements de population, épisodes météorologiques extrêmes, érosion de la biodiversité...).

Les Régies sont pleinement conscientes de ces enjeux et s'efforcent depuis de nombreuses années de porter pour les habitants des projets écologiquement responsables. Le réemploi, les ressourceries, les ateliers zéro déchet, la lutte contre la précarité énergétique, les épiceries sociales et solidaires...

sont nées naturellement dans les Régies, parce que ces sujets sont ceux qui percutent, au quotidien, les territoires. **Les Régies s'engagent d'une façon ou une autre dans une transition écologique et solidaire** concrète et palpable. Le réseau a souhaité que cet enjeu de la Transition Ecologique et Solidaire devienne un axe de travail, de réflexion et de mobilisation à part entière pour notre projet. **Notre rôle en tant que tête de réseau est de continuer sur ces sujets à outiller les Régies et à les faire travailler ensemble.** Plus largement, notre ancrage sur des territoires fragiles, la diversité de nos actions et nos liens forts avec les habitants nous rendent légitimes à intervenir dans le débat public sur ces questions : à nous de nous en saisir. Pour donner à voir, pour faire la preuve par l'exemple et pour convaincre que **des solutions locales existent et se construisent au quotidien collectivement.**

RENFORCER LE PROJET POLITIQUE ET LES PARTENARIATS

Enfin, parce que la période est jalonnée d'incertitudes, le CNLRQ devra continuer d'œuvrer à consolider son action.

D'abord **en faisant perpétuellement vivre son projet politique.** C'est là le rôle des cinq commissions que nous avons installées. Ces collectifs font travailler ensemble politiques et techniciens du réseau, et sont la garantie de maintenir un réseau vivant, ancré dans la réalité du terrain, et réinterrogeant sans cesse son projet politique et ses déclinaisons. Il revient à chaque membre du réseau de les alimenter et de les faire vivre, et ce sera un enjeu fondamental des années à venir.

Ensuite, **en maintenant un lien toujours étroit avec nos partenaires.** Partenaires publics bien sûr, parce que nos liens aux ministères sont privilégiés et fructueux. Partenaires privés également, moins nombreux mais tout aussi féconds. Ces liens aident le réseau à grandir et à porter sereinement son projet. Il s'agit de sans cesse travailler à les approfondir : pour que nos partenaires sentent l'intérêt de travailler aux côtés des Régies ; pour que nos Régies sachent qu'elles bénéficient de soutiens et de relais de qualité.

LES RÉGIES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration 2021-2022, élu lors de l'Assemblée Générale 2021.

15 Régies titulaires élues pour trois ans

- Régie de Quartier REGARDS (Arles-13)
- Régie de Quartier Maladrerie – Émile Dubois (Aubervilliers-93)
- Régie de Territoire des Deux Rives (Billom-63)
- Régie de Quartier Réussir l'insertion à Bron (Bron-69)
- Régie de Quartiers de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais (Carcassonne-11)
- Régie de Territoire ACSION Services (Fort de France – Martinique-972)
- Régie de Quartier de Grande Synthe (Grande-Synthe-59)
- Régie de Quartier Diagonales (La Rochelle-17)
- Régie de Quartier du Blanc-Mesnil (Le Blanc-Mesnil-93)
- Régie d'Emplois et de Services du Pays de Lunel (Lunel-34)
- Régie Inter Quartiers de Mâcon (Mâcon-71)
- Régie de Quartier de Paris Centre (Paris-75)
- PROGRESS Régie de Territoire Grand Rodez (Rodez-12)
- Association Respire (Saint-Jean-de-la-Ruelle-45)
- Régie Services (Troyes-10)

3 Régies suppléantes

- Association Régie Urbaine (Angoulême-16)
- Régie de Quartier de Mulhouse Bourtzwiller (Mulhouse-68)
- Régie de Quartiers de Cayenne (Guyane-97)

3 membres associés cooptés par le conseil d'administration

- Clotilde BREAUD
- Mohamed RHOULAM
- Jean-François GONNET

Invité

- Patrick FOREST (Président du SERQ)

10 Délégués en Région désignés par le conseil d'administration

- Catherine SIMONNEAU, région Grand Ouest
- Jean-Luc BIRSKI, région Centre-Val-de-Loire
- André GEYER, région Provence Alpes Côtes d'Azur
- Philippe MUSZYNSKI, région Hauts-de-France
- Jean-François GONNET, région Auvergne Rhône Alpes
- Nicolas PHANITHAVONG, région Grand Est
- Vincent ÉNARD, région Nouvelle-Aquitaine (Nord)
- Patrice MONTMAUR, région Nouvelle-Aquitaine (Sud)
- Jean-Luc DANGLADES, Antilles
- Pierre MAITREL, Guyane

LES MEMBRES DU BUREAU DU CNLRQ

Le Bureau est élu par le Conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale 2021.

- Présidente du CNLRQ : Nicole Picquart,
Présidente de la Régie de Quartier La Maladrerie d'Aubervilliers (Aubervilliers)
- Vice-président du CNLRQ : Jean-François Gonnet,
Président du Comité Rhône-Alpes des Régies de Quartier – CRARQ (Lyon)
- Vice-président du CNLRQ : Régis Mitifiot,
Directeur de la Régie de Quartier REGARDS (Arles)
- Trésorier du CNLRQ : Frédéric Fonton,
Directeur de la Régie d'Emplois et de Services du Pays de Lunel (Lunel)
- Secrétaire du CNLRQ : Renaud Barbe,
Directeur de la Régie de Territoire Grand Rodez Progress (Rodez)
- Membre du Bureau du CNLRQ : Vincent Enard,
Directeur de la Régie de Quartier Diagonales (La Rochelle)
- Membre du Bureau du CNLRQ : Jocelyne Glace,
Vice-présidente de la Régie de Territoire des Deux Rives (Billom)
- Membre du Bureau du CNLRQ : Jacques Limouzin
Président de Régie de Quartier Réussir l'Insertion à Bron (Bron)
- Membre du Bureau du CNLRQ : Mohamed Rhoulam
Président Association Européenne des Régies De Quartier – AERDQ
- Membre du Bureau du CNLRQ : Sylvie Siri
Directrice de la Régie Inter Quartiers de Mâcon (Mâcon)



UN GRAND MERCI À NOS FINANCEURS

Le Fonds Social Européen (FSE)

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

La Deets Guyane

La Banque des Territoires

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Uniformation

La Fondation JM Bruneau

Le Fonds Agir pour l'Emploi EDF (Fape-EDF)

Le Conseil Régional d'Île-de-France

EDF

ENEDIS

Photos : CNLRQ, Pierre Emmanuel Weck



Cofinancé
par l'Union
européenne



Comité National de Liaison des
Régies de Quartier